

Pour les travailleurs de Tissages Sherbrooke inc.

LE 1^{ER} MAI EST L'OCCASION DE CÉLÉBRER LEUR VICTOIRE!

À l'occasion du 1^{er} mai, qui marque la fête internationale des travailleuses et des travailleurs, il y a lieu de célébrer l'une des plus belles victoires syndicales survenues dans la région cette année, soit la réouverture, sous le nom de Les Tissages Sherbrooke inc. de l'ancienne usine de C.S. Brooks.



Photo : CSD

Le 23 janvier, ils sont nombreux à assister à l'annonce publique de la réouverture de l'usine.

Le 11 mars 2002, l'annonce de la fermeture de l'usine de la rue Pacifique a eu l'effet d'une bombe dans notre communauté puisqu'elle laissait entrevoir des jours sombres pour 320 travailleurs. Mais à force de détermination, d'audace et de conviction, l'impossible est devenu possible : surmontant les nombreuses épreuves auxquelles ils ont été confrontés, les travailleurs ont participé de plain-pied en investissant de leurs propres poches dans un projet de relance mis sur pied par de nouveaux investisseurs, de concert avec différents acteurs socio-économiques.

Victoire exemplaire

Le 23 janvier dernier, lors de l'annonce publique de la réouverture de l'usine, les membres de l'Association des employés du textile de Sherbrooke inc., affiliée à la Centrale des syndicats démocratiques

(CSD), ont célébré la victoire de leur solidarité. Cette victoire sert désormais d'exemple tant à l'échelle régionale que provinciale et pour cause : au moment de la réouverture, le 26 janvier, on prévoyait qu'environ une centaine de travailleurs allaient être rappelés au cours des trois premiers mois. Le plan d'affaire de l'employeur et du syndicat prévoyait que l'usine fonctionnerait à pleine capacité trois ans après sa réouverture avec 320 salariés. Or, tout s'est déroulé au-delà des espérances : après trois mois d'activité, deux fois plus de travailleurs que prévu ont déjà repris le boulot et on a même épuisé la liste de rappel, au point où l'on s'affaire même, ces jours-ci, à embaucher du nouveau personnel!

Ensemble, ils ont décidé

L'histoire survenue à l'usine de tissu grège est un véritable exemple de prise en

main, par les travailleurs, de leur propre sort. Ensemble, ils ont décidé de tenter l'aventure, malgré les risques et les écueils qu'elle comportait.

« Nous avons eu des choix déchirants à faire, mais nous avons compris qu'ensemble, nous avons une chance à nous donner et nous nous sommes dit « OUI », en toute solidarité. Nous avons choisi de relever nos manches, de nous investir à tous les niveaux, tant sur le plan personnel que financier », de relater l'ancienne présidente devenue conseillère auprès du syndicat, Mme Ginette Provençal.

Pour elle, l'expérience vécue par les travailleurs, depuis mars 2002, donne un tout autre sens à leur travail : « Plus que jamais, les travailleuses et les travailleurs de Tissages Sherbrooke forment une équipe solide et expérimentée. Leur implication est un fort symbole de réussite collective puisqu'elle a permis de consolider nos liens de fraternité et cristalliser notre sentiment d'appartenance. » Ayant suivi ce dossier de près, le président de la CSD, M. François Vaudreuil, a chaudement salué la victoire remportée par l'un des syndicats fondateurs de la centrale syndicale : « Cette victoire collective, c'est celle de travailleurs qui sont porteurs d'une volonté qui ne s'est jamais démentie au sein de ce syndicat fondé en 1936. Ils représentent tous, solidairement, l'idéal que véhi-

cule la centrale quant à la prise en charge, par les travailleurs, de leur destinée. »

En cette fête du 1^{er} mai, Ginette Provençal a voulu poser un geste de solidarité encore plus large : « Nous désirons tendre la main aux travailleurs de l'usine C.S. Brooks, à Magog, qui vivent des moments difficiles. Nous

voulons leur dire que nous pouvons mettre à leur disposition tout le savoir-faire que nous avons développé, pour les aider à s'en sortir eux aussi. »

Martin Lasalle
Responsable des
communications
Centrale des syndicats
démocratiques

- SOMMAIRE -

Dernières élections : démocratie à la baisse	p. 2
La paix... toujours à recommencer	p. 2
Magnola... encore des questions	p. 3
Des photos racontent	p. 3
Guerre : télévision et information	p. 4
Reporters sans frontières	p. 4
Détournement de fonds à l'assurance-emploi	p. 5
20 ans de lutte pour le personnel de la recherche de l'Université de Sherbrooke	p. 6
Attention : Entartistes en ville bientôt	p. 8
Origine du symbole de la paix	p. 8

VIRAGE À DROITE INTERDIT

Fête internationale des travailleuses et des travailleurs

Manifestation

Jeudi, 1^{er} mai 2003 à 17 h 00

Départ du Vieux Clocher, 1590 Galt Ouest Sherbrooke

Apportez vos pancartes et bannières

Souper et soirée socioculturelle

Avec Dan Bigras

et Jean-François Désaulniers, humoriste

Billet : 20 \$

Information : 562-9547

Une activité de Solidarité populaire Estrie

-- ÉDITORIAL --

Les élections provinciales

DÉMOCRATIE, DITES-VOUS ???

Alors, remis des dernières élections provinciales??? Réjouis, déçus, en colère, indifférents??? Le moins que l'on puisse dire, c'est que les derniers six mois ont été nourris de rebondissements inattendus sur la scène politique provinciale!!!

Passant d'un appui, selon les sondages, d'environ 40 % pour l'ADQ au début d'automne, ce parti se retrouvait en tête de liste des intentions de vote en laissant derrière lui le PLQ et le PQ bon troisième. Au fil des différents sondages qui ont suivi, l'appui en constante progression au PQ en a surpris plusieurs, plaçant même le PQ bon premier dans les sondages et reléguant l'ADQ en troisième place!!! Puis ce fut le tour au PLQ de prendre la première place dans les sondages les derniers jours de la campagne électorale...Et voilà que le verdict tombe le jour des élections : l'appui au PLQ de Jean Charest en étonne plusieurs puisqu'il atteint 45,9% du vote et le PQ 33,2% et l'ADQ 18,2%.

Chute de la participation !!!

Premièrement, le faible taux de participation (70,49%) est un des éléments les plus inquiétants de ces élections puisqu'il est un des plus faibles depuis les années 1930 au Québec!!! En comparaison, le taux de participation a été de 8,6% en 1994 et de 7,3% en 1998. En clair, la diminution de 7,8% du taux de participation par rapport 1998 signifie qu'environ 428,250 électeurs et électrices se sont ajoutés-e-s aux personnes non votantes en 2003. Donc, plus de 1,620,000 personnes ne se sont pas présentées pour voter aux dernières élections!!!.

Soulignons au passage que, concrètement, le PLQ a été élu par seulement 32,37 % des personnes inscrites sur les listes électorales!!! En effet, le PLQ a récolté 45,92% des votes exprimés qui se situent à 70,49% (45,92% de 70,49% = 32,37%).

Évidemment, plusieurs hypothèses seront développées dans les prochains mois sur ce « phénomène », d'autant plus qu'avec les débats suscités par les idées mises de l'avant par l'ADQ, on aurait pu s'attendre à une participation plus élevée. Bien entendu, la couverture médiatique de la guerre en Irak a joué beaucoup mais cela n'explique pas tout. La sensibilisation, l'information et la formation sur l'importance des élections comme moment privilégié pour exercer son rôle de citoyenne et citoyen, ne devrait pas être limité aux seules périodes électorales mais, au contraire, faire partie intégrante des interventions gouvernementales tout au long de l'année. De plus, la façon de faire de la politique au Québec doit être remise en question. Les partis eux-mêmes doivent se questionner et proposer des pistes d'essai pour « rafraîchir » la façon d'intervenir politiquement.

Et si mon vote comptait ???

Au delà du faible taux de participation, il devient URGENT de modifier le mode de scrutin au Québec. Ce mode actuel favorise un vote « de moindre mal », un vote « stratégique » et un « vote utile ». En clair, les personnes votantes ne veulent pas « perdre » leur vote en appuyant un parti qui n'a aucune chance de faire élire un-e député-e. Nous devons réclamer, à l'instar des États généraux sur la réforme des institutions démocratiques ayant réuni plus de 1200 personnes en février dernier, un mode de scrutin dit proportionnel, c'est-à-dire, un mode de scrutin qui respecterait la volonté réelle des électeurs et électrices en envoyant à l'Assemblée nationale la même proportion de député-e-s que le vote obtenu lors d'élections. Par exemple, un parti ayant récolté 6% des voix devrait obtenir 6% des sièges à l'Assemblée nationale. Mais, si les mouvements sociaux (organismes communautaires, syndicats, etc.) ET les citoyens et citoyennes (c'est-à-dire, vous et nous) n'exerçons pas plus de pression, pas certain que nous obtiendrons une telle réforme, et ce, malgré l'appui des Libéraux sur cette question... Pour combler le déficit démocratique, impliquons-nous!!!

Le Collectif d'Entrée Libre



La guerre... ou la paix toujours à recommencer

Revenant de Montréal avec Allô-Stop, je discute avec mon chauffeur. Il est étudiant en physique à l'Université de Sherbrooke et s'intéresse plus particulièrement aux énergies renouvelables. Je l'en félicite, l'encourage et me prends à rêver...

Je me projette quelques années en avant : on éclaire et se chauffe avec le soleil et le vent. Le carburant de l'auto est une pile solaire, on roule presque en silence et l'air est pur. Plus besoin de pétrole! Mais alors, cela veut-il dire que la guerre d'Irak n'aurait pas eu lieu? Et si c'était maintenant que cela se passait, quel besoin aurait pu motiver Bush pour agresser l'Irak?

Et si l'enjeu était l'EAU? Quel(s) pays serai(en)t menacé(s)? NOUS! Pouvez-vous imaginer un clone de Bush décider de nous envahir sous prétexte qu'un clone de Mario Dumont empêche le Québec d'accéder à sa liberté? Mais, en fait, ce serait pour nous pomper l'eau... Si cette élucubration me fait sourire, c'est un sourire jaune et tremblant, qui vire à l'eau.

Est-ce que les hommes continueront quand même à se faire la guerre pour d'autres raisons? Et nous, où en sommes-nous dans nos efforts de Paix? Nous qui marchons, signons des pétitions, arborons des fanions blancs, où en sommes-nous dans nos efforts personnels de paix avec nous-mêmes et avec ceux et celles que nous côtoyons quotidiennement?

Ah! Quand les Hommes vivront d'Amour...

Nadine Stasse

Journal communautaire
bimestriel



187, rue Laurier, local 317
Sherbrooke (Québec)
J1H 4Z4

Téléphone : 821-2270
Courriel : entree@aide-internet.org

AMECQ Association des
médias écrits
communautaires
du Québec

Equipe de rédaction Caricature

Carole Archambault Pierre Berger

Yanick Bilodeau
Geoffroy Bruneau
Louise Daigle
Carole Gascon
Normand Gilbert
Marisol Lemay
Nadine Stasse
Karine Therrien

Mise en page

Louise Daigle

Correction

Marisol Lemay

Collaboration

Alain Aubé
Sébastien Aubé
Manon Brunelle
Denis Forgues
Martin Lasalle
Suzanne Labbé
Karine Lemmens
Alain Ouellette
Marcel Pinard
Denis Poudrier
Claude Richard

Éditeur : La Voix Ferrée

Impression : The Record

Distribution :
Publi-Sac Estrie

Poste Publication : Enrg. 7082

Dépôt légal 2^e trimestre 2003
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Territoire de distribution gratuite délimité par les rues Queen au nord, Saint-Joseph au sud, Le Phare à l'ouest et par la rivière St-François pour l'est.

Culture
et Communications
Québec

AVDA
membre 2002

R.P.M. média
COMUNAUTAIRE

Magnola : trop de questions demeurent

À l'heure où la fermeture de l'usine Magnola (propriété de Noranda) défraie la chronique, il est étonnant qu'à peu près personne (dans les médias en particulier) ne soulève les enjeux auxquels la survie de l'usine nous confronte.

Or, il semble bon de le rappeler : l'ouverture de cette usine de production de magnésium a suscité, dès son ouverture en 2000, de très nombreuses appréhensions dont la plus plupart demeurent toujours valables. Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) n'avait-il pas d'ailleurs émis de très importantes réserves concernant les potentiels rejets de l'usine dès 1998? Il semble que de nombreux doutes concernant la viabilité et la fiabilité de l'usine puissent encore être exprimés.

L'économie régionale

En effet, de très sérieuses questions pourraient être posées à ceux (un nouveau gouvernement, par exemple) qui pourraient potentiellement vouloir « sauver » de toute urgence l'usine de la région d'Asbestos. Une réflexion primaire de nature économique s'impose : bien entendu, il est regrettable

de mettre à pied des centaines de travailleurs (c'est toujours regrettable, qui aurait la cruauté de se réjouir devant une telle nouvelle?) mais cette usine n'est pas rentable. Des millions de dollars y ont déjà été engloutis à perte. Magnola sera-t-elle jamais viable ou est-ce un pur gaspillage de fonds publics, entre autres, par la Société générale de financement (SGF). À cet effet, serait-il plus pertinent d'investir dans une diversification de l'économie de la région plutôt que de continuer à miser sur le secteur minier dont les aléas peuvent laisser songeurs?

L'environnement régional

En second lieu, je crois que nous devons nous demander collectivement quels sont les coûts environnementaux et écologiques liés à la relance de cette usine? Ainsi, nous pouvons nous poser de très sérieuses questions de nature

agro-alimentaire puisque diverses études en cours nous en apprendront bientôt encore plus sur une potentielle contamination toxicologique des ressources agro-alimentaires de la région. La zone des Cantons-de-l'Est qui entoure l'usine de Magnola et les Bois-Francs constituent un immense bassin laitier... et ce sont des citoyens de toutes les régions du Québec qui consomment le lait produit dans cette région! Finalement, les activités liées au fonctionnement de l'usine de Magnola sous-tendent de sérieux enjeux concernant la santé publique. La technologie utilisée à l'heure actuelle est-elle fiable? Les citoyens et les travailleurs sont-ils véritablement protégés des matières toxiques (BPC, dioxines, furanes, etc.) générées par l'usine? Nous trouverons-nous un jour devant un terrible scandale qu'un simple et honnête questionnement aurait pu éviter?



Photo : Jean-Pierre Chapleau

Magnola : quel sort lui est réservé?

Aujourd'hui, je regrette sincèrement que le seul discours que j'entende dans les médias, soit celui d'un économicisme rudimentaire qui semble recouvrir toutes les autres considérations telles le développement durable, l'environnement et la santé publique. Aujourd'hui, comme le silence semble vouloir perdurer au sujet des dangers potentiels liés

à la relance de l'usine Magnola, j'invite tous ceux qui ont envi d'en savoir plus à s'informer auprès des groupes de citoyens qui, depuis plusieurs années déjà, cherchent de façon scientifique et rigoureuse, à mieux comprendre les répercussions possibles de ce type de choix sur notre avenir à tous.

Kateri Lemmens

Une autre page du milieu ouvrier vient de s'inscrire dans l'histoire sherbrookoise

La vieille fonderie disparaît...



Photo : Louise Daigle

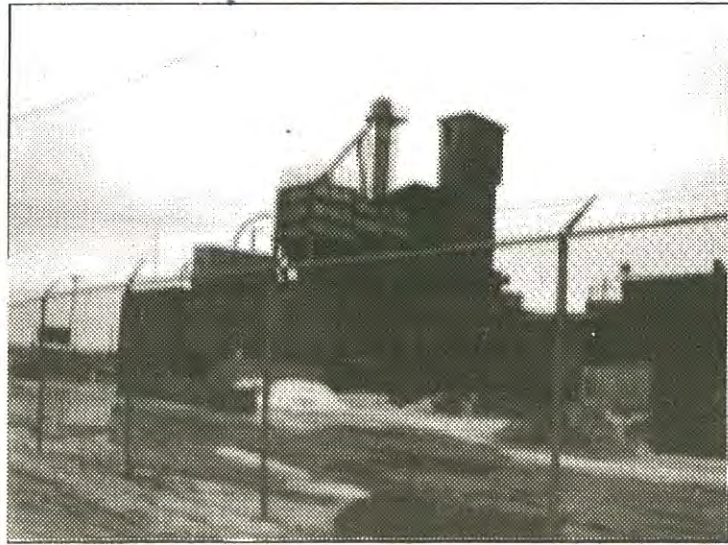


Photo : Louise Daigle

La rue Belvédère et ses environs ne seront plus jamais pareils

Témoin de bien des labeurs, d'incertitudes, de rêves et d'efforts collectifs, la vieille fonderie située au coin des rues Galt Ouest et Belvédère Sud a finalement rendu l'âme en mars dernier. Pour plusieurs travailleurs du quartier - certains y ont même passé 45 ans de leur vie - bien des souvenirs resteront à jamais gravés en eux. Pour les Sherbrookoises et les Sherbrookoises, plus spécifiquement pour ceux résidant dans le quartier, le décor ne sera plus jamais le même dans le coin. Engloutie par la Cité des Rivières, la fonderie Unitcast disparaît pour faire place à un projet immobilier privé de 80 unités. Quant au terrain, il sera décontaminé et une grande partie servira de stationnement. Ce peut-il qu'avec la réalisation de ce projet, la rue Belvédère, entre les rues Minto et Galt Ouest cesse d'être négligée et reprenne un peu du gallon car depuis de nombreuses années, le contraste est frappant entre les rues King et Minto.

Louise Daigle

LE CLUB DES DÉBROUILLARDS

CAMP D'ÉTÉ

Le Club des Débrouillards prépare un camp d'été scientifique à la hauteur des esprits les plus curieux.

Du 23 juin au 15 août, les jeunes de 6 à 12 ans visitent les mondes perdus, concoctent des recettes chimiques, résolvent des énigmes, recyclent, explorent l'univers extra-terrestre, relèvent d'ingénieux défis, percent les mystères du cirque et expérimentent la science au quotidien.

Faculté d'éducation de l'Université de Sherbrooke.

Inscription dès maintenant au 565-5062.

- - MÉDIAS - -

Guerre : Télévision et désinformation

Dès leur début, les bombardements anglo-américains en Irak ont monopolisé l'attention de la presse internationale. En effet, plus de 700 journalistes ont été déployés pour couvrir ce conflit armé. La télévision, en particulier, présente massivement pour la première fois la guerre en direct. De son côté, le Pentagone a décidé d'incorporer des journalistes à ses troupes pour contrer les informations diffusées par la chaîne arabe *Al Jazeera*. Washington craint que la chaîne du Qatar influence négativement l'opinion publique américaine sur les effets dévastateurs de cette guerre et sur les buts recherchés par le gouvernement Bush : destituer Saddam Hussein, libérer le peuple irakien, démocratiser le pays, contrôler le pétrole, etc. La propagande et la désinformation rôdent...

Guerre du Golfe / Prise 1

En 1990, la firme de relations publiques *Hill and Knowlton*, commanditée par le groupe *Citizen for a Free Koweit*, a mis en scène, devant le Sénat américain, la fille de l'ambassadeur koweïtien qui affirmait avoir vu des soldats irakiens retirer des bébés de leurs incubateurs. Le très bon reportage de « Le mensonge de la guerre du Golfe » nous éclaire intelligemment sur cette question.

Guerre du Golfe / Prise 2

Dès les premières images diffusées par la plupart des grandes chaînes américaines, l'unanimité faisait sienne : bombardements incessants sur Bagdad, déplacements de véhicules militaires dans le désert et témoignages édulcorés de G.I. Dans le quotidien *La Presse* du 29 mars 2003, John R. McArthur, éditeur du magazine américain *Harper's* nous explique : « Les patrons ont encouragé leurs journalistes à coopérer, dit-il. Tout le monde est plus ou moins pro-guerre pour des raisons patriotiques, mais aussi par cynisme, dans le but d'élargir son auditoire et de faire de l'argent. Les patrons de CNN, NBC, ABC, CBS et Fox auraient très bien pu se réunir et dire : nous refusons de jouer le jeu du Pentagone et de participer à la propagande américaine ».

Sur le terrain

Pour les journalistes couvrant ce conflit, qu'ils soient en poste au Qatar ou bien incorporés aux troupes, le sentiment de frustration ne cesse de croître. Devant le refus des militaires à leur fournir une information pertinente, plusieurs ont quitté. En ne diffusant que l'information contrôlée par le Commandement central anglo-américain (Centcom), les chaînes de télévision nord-américaines sont à la solde du Pentagone. Nous dénonçons, au nom de la liberté de presse, cette vaste campagne de désinformation sur les raisons ayant entraîné cette attaque illégale en dehors des cadres de l'Organisation des Nations Unies (ONU), sans respect des droits internationaux. Les images montrant la « prise » des palais présidentiels à Bagdad ne doivent pas balayer de notre conscience le prix insoutenable de cette guerre en vies humaines, militaires et civiles. Décidément, l'impérialisme américain ne recule devant rien.

Claude Richard, pour le Crémi

Reporters sans frontières

Une association reconnue d'utilité publique

Alors que plus d'un tiers de la population mondiale vit dans un pays où il n'existe aucune liberté de la presse, Reporters sans frontières œuvre au quotidien pour que l'information reprenne ses droits. En 2001, 31 professionnels des médias ont perdu la vie alors qu'ils travaillaient pour nous informer. Actuellement, plus de 120 journalistes sont emprisonnés dans le monde pour avoir simplement voulu exercer leur métier. Au Népal, en Érythrée ou en Chine, un journaliste peut passer plusieurs années en prison pour un mot ou une photo. Parce qu'emprisonner ou tuer un journaliste, c'est éliminer un témoin essentiel et menacer le droit de chacun à l'information, Reporters sans frontières mène son combat depuis plus de 17 ans.

Alertée par son réseau de plus de cent correspondants, Reporters sans frontières dénonce les violations de la liberté de la presse dans le monde en informant les médias et l'opinion publique par des communiqués de presse et des campagnes de sensibilisation.

L'association défend les journalistes, collaborateurs et professionnels des médias emprisonnés ou persécutés pour leur activité professionnelle. Elle dénonce les mauvais traitements et la torture qui sont encore des pratiques courantes dans de nombreux États. L'organisation soutient les journalistes menacés dans leur pays et aide les familles privées de ressources. Reporters sans frontières lutte pour faire reculer la censure et combat les lois visant à restreindre la liberté de la presse. L'association agit également pour améliorer la sécurité des journalistes, notamment dans les zones de conflit. Elle s'engage dans la reconstruction des médias et le soutien financier et matériel des rédactions mises en difficulté.

Enfin, Reporters sans frontières s'est dotée, en janvier 2002, d'un bras judiciaire en créant le réseau Damoclès. Pour que les assassins ou les tortionnaires de journalistes soient jugés, le réseau intervient aux côtés des victimes, devant les juridictions nationales et internationales compé-

tentes, afin de mettre en œuvre les actions judiciaires appropriées.

Une organisation internationale

L'action de l'organisation est relayée sur les cinq continents grâce à ses sections nationales (Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, France, Grande-Bretagne, Italie, Suède et Suisse) et ses bureaux à Abidjan, Bangkok, Buenos Aires, Istanbul, Montréal, Moscou, Nairobi, New York, Tokyo et Washington. Elle tra-



vaille en étroite collaboration avec des organisations locales ou régionales de défense de la liberté de la presse, membres du « Réseau Reporters sans frontières », qui représentent l'Afghanistan, l'Argentine, le Bangladesh, la Birmanie, Cuba, l'Érythrée, Haïti, le Pérou, la République démocratique du Congo, la Russie, la Tunisie et l'Ukraine.

Trilingue (français, anglais, espagnol), le site de Reporters sans frontières recense quotidiennement les violations de la liberté de la presse dans le monde. Réactualisé

plusieurs fois par jour, le site fonctionne comme une agence d'information sur la liberté de la presse. Il propose aux internautes de se mobiliser en faveur de la libération des journalistes emprisonnés en signant des pétitions. Pour contourner la censure, il présente des articles interdits dans leur pays d'origine, héberge des journaux qui ne peuvent être édités dans leur pays et donne la parole à des journalistes contraints au silence. Visité chaque mois par 35 à 45 000 personnes, il présente également des dossiers complets sur des affaires de presse et un « baromètre » qui donne une synthèse des atteintes à la liberté de la presse au jour le jour.

Trois temps forts pour la liberté de la presse

Reporters sans frontières célèbre, le 3 mai de chaque année, la Journée internationale de la liberté de la presse, et publie, à cette occasion, un rapport complet sur la situation dans plus de 150 pays. L'association propose, par ailleurs, à des rédactions du monde entier de soutenir des journalistes emprisonnés grâce au « parrainage ». Une fois par an, la Journée des parrainages est l'occasion de briser le silence et de parler de la situation de ces journalistes, enfermés pour avoir voulu nous informer. L'association remet chaque année, le 10 décembre, le Prix Reporters sans frontières - Fondation de France à un journaliste qui s'est illustré dans la défense de la liberté de la presse dans son pays. Reporters sans frontières mène son combat quotidien grâce à la vente de deux magazines de photographies par an, grâce aux dons et au soutien de certaines institutions.

Source : www.rsf.org

CRÉMI

Collectif Régional d'Éducation
sur les Médias d'Information

**FORMATION D'INITIATION
À INTERNET**

cremi3@netconnexion.ca

Pour réservation : 346-0101

LA TABLE RONDE DES
TRÉP
DE L'ESTRIE

187, rue Laurier, local 314
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

Téléphone : (819) 566-2727

Fax : (819) 566-2664

Courriel : trovepe@aide-internet.org

LE MOUVEMENT POPULAIRE

- Des ressources à découvrir
- Des alternatives à offrir
- Une force en devenir

AVIS DE RECHERCHE : 45 000 000 000 \$ (45 MILLIARDS \$)

Savez-vous à quoi servent vos cotisations à l'assurance-chômage? Vous devriez y porter une attention particulière, car elles ne sont pas toujours utilisées pour les fins prévues à la Loi. En octobre 2002, la vérificatrice générale du Canada, Sheila Fraser, a dénoncé l'utilisation quasi-illégale de nos cotisations par le gouvernement canadien. Nous lançons aujourd'hui un appel à vous tous et toutes, car il est urgent de contrer un des plus importants détournement de fonds de l'histoire.

En moyenne depuis 1996, il y a eu chaque année des surplus de 6 à 7 milliards de dollars. C'est-à-dire que le gouvernement a recueilli en cotisations 45 milliards de plus que ce qu'il a versé en prestations. Ces sommes ont été ajoutées aux revenus généraux du gouvernement et ont donc servi aux dépenses d'autres ministères (*le programme de commandites... qui sait?*) et à réduire la dette du pays.

Salarié-e-s : 19 milliards \$
Patrons: 26 milliards \$

Il ne faut surtout pas perdre de vue l'origine de ces surplus. Depuis 1990, le gouvernement fédéral ne met plus un sou dans la caisse, ce qui ne l'a pas empêché d'attaquer sauvagement la Loi sur l'assurance-chômage. Quatre réfor-

mes lui ont retiré son caractère universel et ont tout à fait dénaturé cette protection sociale, fruit d'importantes luttes ouvrières des années 1930. Concrètement, l'accessibilité au régime a été considérablement réduite, les prestations versées sont moins élevées et leur durée est de plus en plus courte. Aujourd'hui, à peine 40 % des personnes en chômage accèdent aux prestations. Celles-ci touchent seulement 55 % de leur salaire pendant en moyenne 22 semaines.

Il est indécent de laisser des personnes victimes de perte d'emploi sans aucune protection financière alors que la caisse accumule de tels surplus. Il est temps d'unir nos voix afin de faire comprendre au gouvernement qu'il doit

faire marche-arrière et bonifier l'assurance-chômage afin de lui redonner son caractère universel.

Ça concerne tout le monde

Nous interpellons à la fois les employeurs et les employé-e-s, car nous sommes tous victimes de cette aberration. D'une part, des individus et des familles s'appauvrissent, d'autre part, les employeurs subissent les répercussions de la baisse du pouvoir d'achat de la population. Dans certaines régions, comme Charlevoix, la situation est critique et l'économie est en péril. Même le Président américain considère une bonification de l'assurance-chômage comme un important levier de la relance économique. (Discours de Bush le 7 janvier 2003 à Chicago)

Que ce soit pour des raisons économiques ou par respect de la dignité humaine, nous devons unir nos voix afin que les victimes du chômage puissent bénéficier de cette protection le temps de se retrouver un emploi. Nous considérons discriminatoire les normes d'admissibilité qui actuellement varient d'une région à l'autre. L'universalité requiert la mise en place d'un critère unique d'admissibilité. Il faut prolonger la durée de la période couverte afin de protéger les employé-e-s oeuvrant dans une industrie saisonnière. Il faut aussi majorer le montant des prestations et dans ce sens, un retour au pourcentage en place avant les coupures des années 1990 devrait être la première étape. Afin de répondre aux besoins criants de la

population, nous exigeons : un critère unique d'admissibilité à 350 heures; un minimum de 35 semaines de prestations; un taux de prestations majoré à au moins 60 % du salaire. Vous devez discuter de ces revendications avec vos proches, vos camarades de travail, vos regroupements sectoriels (syndicats, chambres de commerce, etc...). Peu importe votre point de vue, il faut débattre de cette question. De grandes assemblées publiques seront organisées dans les prochains mois, en Estrie et ailleurs au Québec. Y participer sera un devoir collectif !!!

Manon Brunelle, Denis Poudrier, Alain Ouellette, Suzanne Labbé, Denis Forgues et Marcel Pinard. Membres du comité «assurance-chômage» de Solidarité Populaire Estrie. 11 février 2003.

Les Sans-Chemise

s'organisent

LA MALBAIE - 30 avril • ST-HYACINTHE - 1^{er} mai
SAGUENAY - 7 mai • SOREL-TRACY - 14 mai • SHERBROOKE - 21 mai
MONTRÉAL - 28 mai • VAL D'OR - 29 mai

Assemblées publiques

sur les enjeux de l'assurance-chômage et la relance de la lutte

- admissibilité au régime
- vol de la caisse d'assurance-chômage

À Sherbrooke

Mercredi

21 mai 2003 à 17 h.

au Bistro

Les Beaux Dimanches

256, rue Dufferin

(discours, témoignages d'artistes, musique)

Entrée: Apportez une vieille chemise !!!

Organisée par Solidarité Populaire Estrie
info → SPE: 562-9547 MCCE: 566-5811

PLUS DE VINGT ANS DE LUTTE

Les revendications du personnel de la recherche pour obtenir des conditions de travail justes et équitables ne datent pas d'hier. En effet, elles ont débuté il y a plus de vingt ans ...

Circa 1980

Madame Mireille Guay fonde la défunte *Association du Personnel Payé sur Fonds de Recherche de l'Université de Sherbrooke* (APPFRUS). Le but de l'APPFRUS est de négocier collectivement nos conditions de travail et de rémunération avec les associations de professeurs-chercheurs afin d'abolir les inégalités et les injustices dans nos conditions de travail. Malheureusement, les chercheurs ont toujours refusé de reconnaître l'APPFRUS à titre de représentant du personnel de la recherche et balayé du revers de la main ses revendications, si légitimes soient-elles. Toutes les démarches de l'Association se sont avérées vaines au fil des ans et ont amené les employées et employés de la recherche à vouloir se syndiquer.

Juin 1989

Le SEESUS dépose une demande d'accréditation syndicale au ministère du Travail pour intégrer le personnel de la recherche dans son syndicat. La majorité des employés signent les cartes de membres malgré les menaces du genre : « Tu vas perdre ta job » ou « Cela va jeter la recherche à terre »... Ils s'ensuit alors une longue saga juridique pour déterminer qui, de l'Université de Sherbrooke ou des chercheurs individuellement, est l'employeur du personnel de la recherche. Invraisemblable : nous recevions un chèque de

paie toutes les deux semaines et nous n'avions pas d'employeur.

1993

Le Tribunal du Travail déclare que l'Université de Sherbrooke est l'employeur du personnel de la recherche.

1994

L'Université et les chercheurs font appel de la décision du Commissaire du Travail. Les chercheurs veulent être reconnus comme les employeurs.

1998

Enfin, pour éviter de prolonger les procédures juridiques et de continuer à payer des honoraires d'avocats faramineux, l'Université propose de se reconnaître à titre d'employeur à condition que les employés de la recherche acceptent une convention plus que minimale et qui, évidemment, à la bénédiction des chercheurs. Une des conditions de l'Université et des chercheurs, c'est que les employés de la recherche soient regroupés dans deux unités d'accréditation différentes, une pour le personnel de soutien, l'autre pour les professionnels. Malgré le fait que cette convention ne nous apporte rien d'autre que le « privilège insigne » de faire partie légalement des employés de l'Université, nous l'acceptons plutôt que de passer encore quelques années en bataille juridique, mais en nous disant bien qu'à la prochaine négociation, nous

allions faire ce qu'il faut pour obtenir enfin des conditions de travail décentes.

26 juin 1998

Signature de la première convention collective des employés de la recherche. C'est une convention de trois ans qui se termine le 31 mai 2001.

26 janvier 2001

Dépôt du cahier de demandes syndicales pour des conditions de travail équivalentes à celles du personnel régulier SEESUS de l'Unité 74.

18 février 2003

À l'assemblée des membres de l'Unité 98, notre Comité de négociations nous présente l'état de la négociation. Surprise : l'Université nous demande le statu quo sur pratiquement tous les points à incidence monétaire : pas de mécanisme d'avancement d'échelon, pas d'augmentation en 2001-2002-2003, on continue de quêter un par un avec nos chercheurs responsables, et ce, pour encore deux ans, jusqu'en 2005. Cela veut dire un salaire à partir de 9 \$ l'heure pour le personnel technique et à partir de 7,50 \$ l'heure pour le personnel de secrétariat. Le salaire minimum sera-t-il supérieur à ce montant avant l'année 2005??? Il faut être gonflé... ou inconscient pour oser nous proposer cela. C'est inacceptable!!! Plus de vingt ans d'attente, c'est assez, plus qu'assez.. Notre patience a atteint ses limites et la colère

bouillonne. Les membres ont adopté une résolution à l'unanimité à l'effet de tenir un référendum le 25 février pour mandater le Syndicat d'utiliser les moyens de pressions nécessaires, y compris la grève, pour amener l'Université à nous offrir une convention acceptable.

25 février 2003

C'est un vote historique pour le personnel de la recherche.

Le résultat du référendum donne 86,6 % en faveur de l'utilisation des moyens de pression nécessaires, pouvant aller jusqu'à la grève, s'il le faut.

Vingt ans après, les employés de la recherche sont plus que déterminés et n'acceptent plus d'être traités comme du personnel de deuxième ordre à l'Université.

Alain Aubé, SEESUS



SCFP
Syndicat canadien de
la fonction publique

E Le Syndicat
des employées et employés de soutien
de l'Université de Sherbrooke

VIRAGE À DROITE INTERDIT

Bon 1^{er} mai 2003



Conseil régional
ESTRIE



Fédération
des travailleurs
et travailleuses
du Québec
FTQ

Virage à droite interdit!

En ce 1^{er} mai 2003, espérons que l'arrivée au pouvoir du Parti libéral du Québec ne soit pas l'amorce d'un grand virage à droite des politiques gouvernementales.

Plus que jamais, faisons preuve de vigilance et de solidarité pour protéger et améliorer nos acquis sociaux et promouvoir les droits des travailleurs et des travailleuses.

2100, rue King Ouest, bureau 130, Sherbrooke (Québec) J1J 2E8

Téléphone : (819) 562-3922 FAX : (819) 822-1149

**CONSEIL CENTRAL
DES SYNDICATS
NATIONAUX
DE L'ESTRIE**
www.cneestrie.qc.ca

Pour une société plus juste VIRAGE À DROITE INTERDIT



LE 1^{ER} MAI, FÊTE DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS, SE DÉROULERA DANS UN CONTEXTE BIEN PARTICULIER CETTE ANNÉE. LES ÉTATS-UNIS ONT DÉCLENCHÉ LA GUERRE À L'IRAK, FAISANT FI DE L'OPINION PUBLIQUE MONDIALE, LARGEMENT EXPRI-MÉE PAR PLUS DE 3 000 PERSONNES LORS DES MANIFESTATIONS DANS LES RUES DE SHERBROOKE, LE 15 FÉVRIER ET 3 200 PERSONNES, LE 15 MARS. CETTE ACTION DÉMONTRE QUE CETTE GUERRE NE REJOINT PAS LES INTÉRÊTS DE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION, DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS.

DE PLUS, AU QUÉBEC, NOUS AVONS UN NOUVEAU GOUVERNEMENT DEPUIS LE 14 AVRIL ET IL EST IMPORTANT DE LUI SIGNIFIER NOTRE DÉSACCORD AVEC LE VIRAGE À DROITE QUI S'OPÈRE DANS LE CONTEXTE DE LA MONDIALISATION NÉOLIBÉRALE. LES MOTS D'ORDRE DE CE PROJET SONT : PRIVATISATION, DÉRÈGLEMENTATION, EXPLOITATION, RÉDUCTION DES DROITS DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS ET DÉMANTÈLEMENT DES PROGRAMMES SOCIAUX.

NOUS VOULONS VIVRE DANS UNE SOCIÉTÉ PLUS JUSTE. UNE SOCIÉTÉ OÙ NOUS AVONS DES DROITS ÉTENDUS ET DISPOSONS DES OUTILS POUR LES FAIRE RESPECTER.

UNE SOCIÉTÉ OÙ NOUS NOUS DONNONS DES SERVICES AUXQUELS TOUT LE MONDE A DROIT, EN TOUTE ÉGALITÉ.

UNE SOCIÉTÉ QUI RÉPOND AUX BESOINS FONDAMENTAUX DE TOUTES ET TOUS.

UNE SOCIÉTÉ QUI LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET OÙ IL Y A REDISTRIBUTION DE LA RICHESSE.



**Problèmes au travail ?
Contactez-nous
En toute confidentialité**

1009 Galt Ouest
Sherbrooke (Qc)
J1H 1Z9

**Service de la
Syndicalisation
569-9377**

CENTRALE DES SYNDICATS DÉMOCRATIQUES



**Table d'action contre
l'appauvrissement
de l'Estrie**

**La justice sociale
c'est l'affaire de tout le monde...**

187, rue Laurier, bureau 213, Sherbrooke, J1H 4Z4
Téléphone : (819) 829-3822 Télécopieur : (819) 829-5969



Solidarité Populaire Estrie

187, rue Laurier, local 311
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

Téléphone : (819) 562-9547

Courriel : solidari@aide-internet.org

**Une coalition pour
une répartition équitable
de la richesse**



**Pour l'avenir du Québec
continuez votre beau travail!**

Téléphone : (819) 566-7131 Site Web : www.cpe-estrie.org

**Syndicat
de l'enseignement
de l'Estrie**



**L'éducation,
un bien public**

Les enseignantes et les enseignants de la région de l'Estrie militent en faveur d'une éducation publique dont le financement par l'État garantit la gratuité et l'accessibilité de tous, jeunes et adultes, sans discrimination.

L'éducation n'est pas une marchandise; elle doit demeurer sous gestion publique et démocratique.

**Bonne fête à toutes celles et tous ceux
qui travaillent pour le bien public.**

Conditions de travail

Les modifications de la Loi sur les normes du travail entreront en vigueur graduellement à partir du 1^{er} mai 2003. Dorénavant, les producteurs agricoles devront verser le taux du salaire minimum de 7,30 \$/heure aux cueilleuses et aux cueilleurs de fruits et légumes peu importe l'âge de ces employés-es. Les producteurs demandent d'exclure les jeunes employés-es (12 ans et plus) étant donné leur « manque d'expérience et leur faible productivité ». L'ancien ministre du Travail, monsieur Jean Rochon, avait répondu qu'il est hors de question de déroger à la Loi et de fixer un salaire différent basé sur le manque d'expérience ou de vitesse.... Ce serait donner un signal qu'une discrimination en fonction de l'âge peut être appliquée.

Source : Illusion Emploi,
Bulletin des Nouvelles
Express, Vol. 3, n° 9, mars 03

Au Collège de Sherbrooke

Les Entartistes arrivent...



Dans le cadre d'un travail portant sur l'animation de groupe et les perspectives de changement social, des étudiants et étudiantes de première année en techniques de travail social ont élaboré un pamphlet répertoriant diverses manières pour manifester et se mobiliser.

Leurs recherches les ont conduit à un étalage d'idées, toutes plus originales les unes des autres. L'une des plus saugrenues concerne l'entartage, une pratique que certains trouvent exagérée et répressible. C'est dans cette optique que les Entartistes seront au Collège de Sherbrooke le 25 avril prochain dans le cadre d'une conférence sur *l'éthique et la tarte*.

Le café sera offert gratuitement au public, une gracieuseté du comité écologique du Collège. Apportez votre tasse ou votre thermos, car les contenants jetables ne seront pas acceptés. Enfin, les gens désireux d'en connaître davantage sur les moyens alternatifs de mobilisation pourront mettre la main sur le pamphlet préparé par les étudiants et étudiantes en T.T.S.

La rencontre avec les Entartistes aura lieu le vendredi 25 avril au pavillon 2, local 52-101, de 11h30 à 13h30. Soyez nombreux, c'est gratuit!!! Pour en savoir davantage sur les Entartistes et leurs victimes, consultez leur site web: www.entartistes.ca

Sébastien Aubé, étudiant en T.T.S.

Extraits d'une entrevue réalisée par Sébastien Aubé, avec Pop-Tarte, porte-parole des Entartistes.

Comment devrait-on percevoir l'entartement? Est-ce de l'activisme? Un mode d'expression, un geste d'engagement social, autre chose?

C'est une farce qui, pour une fois, n'est pas à nos dépens. L'entartement est avant tout un geste symbolique de dénonciation. Il sévit principalement dans les sociétés médiatiques. L'entartement vise le pouvoir, le culte de la personnalité, ainsi que le talon d'Achille du politicien occidental : son image publique. Des milliers de dollars sont versés à des firmes comme *National* pour organiser des photos et des événements pour les médias. Les campagnes électorales comme les affaires de

la cité se jouent davantage sur cette tribune médiatique que n'importe où ailleurs. La plupart des gens ne lisent pas les programmes des partis. Avec quelques dollars de crème, une assiette en carton et une bonne dose d'humour, on peut détourner un événement déjà prévu pour le frontispice des médias en lui donnant un tout autre sens. La tarte vise tous les chefs (sauf les chefs-cuisiniers) et les gourous avec les armes pacifiques du ridicule. En ce sens, il s'agit effectivement d'une forme d'activisme. Chaque coup réussi nous permet d'expliquer plus longuement les raisons politiques qui ont motivé l'entartement d'un cornichon plutôt que d'un autre. Mais en dehors de tout langage politique, je pense qu'il

existe un espoir de la tarte à la crème, qui en fait un symbole universel de dérision envers l'autorité.

Certaines personnes sont solidaires de vos opinions, mais trouvent l'entartement comme un geste exagéré et répressible. Que leur répondez-vous?

Tout d'abord, si ça peut rassurer ceux qui s'inquiètent, en plus de trente ans, personne n'a jamais été étouffé, éborgné ou n'a fait de crise de diabète lors de son entartement. La « violence » du geste est donc somme toute des plus minimes, surtout en comparaison à la violence institutionnalisée de l'État. La tarte ne blesse donc jamais que l'amour-propre, spécificité.

Tout ce qu'il faut savoir sur...

Le symbole de la paix

Le symbole de la paix n'est pas le symbole de la paix du tout. De fait, oui, il l'est mais indirectement, par association, un peu à la manière dont Patrice Brisebois est devenu le symbole de la pitoyable saison du Canadien : à la longue, après de nombreuses manifestations populaires.

LA PAIX, on n'en doute pas, est sûrement une bonne chose portée par de belles valeurs. Mais ça n'empêche pas qu'elle est une voleuse : le symbole qu'elle utilise depuis plus de 40 ans est en fait le logo de Campaign for Nuclear Disarmament (CND), une organisation politique britannique qui, comme son nom l'indique subtilement, fait campagne pour le désarmement nucléaire.



C'EST EN 1958 que CND utilise pour la première fois son symbole, qui représente les lettres N et D dans le langage sémaphore de la marine. Il connaît immédiatement un grand succès graphique et a été depuis utilisé de 1001 façons, sur des pancartes, des t-shirts, des tasses à café et des pipes à haschisch. Il a connu son heure de gloire durant les manifestations contre la guerre du Vietnam, est resté populaire pendant toute la durée des années 70, a connu un regain de popularité lors des manif anti-nucléaires du début des années 80, puis est tombé dans la

désuétude, victime de sa connotation hippie/cheveux longs/j'ai-13-ans-et-je-dessine-dans-mon-Cahier-Canada. Le symbole de la paix était devenu quétaine (ce qui n'a cependant pas empêché le clan du OUI, lors du référendum de 1995, de l'utiliser dans sa campagne. Oui... et ça devient possible, ce qui a jeté dans la perplexité de nombreux électeurs. Qu'est-ce qui devenait possible advenant la souveraineté? La paix? Le retour des hippies? La démagogie? On estime que 54 288 personnes ont voté pour le NON en raison de ce message farfelu.

MAIS LE SYMBOLE de la paix connaît ces jours-ci un retour en vogue, avec cette guerre à combattre, ces pancartes à meubler et ces sympathies pro-antiaméricaines à afficher. Selon des sources au Pentagone, il devrait rester populaire au moins jusqu'à l'été.

Source : LANGELIER, Nicolas, collaboration spéciale. *Le symbole de la paix, La Presse*, mardi, 1^{er} avril 2003, E5.

PROBLÈME DE DROGUE?

Si tu veux arrêter nous pouvons t'aider
Appelle Narcotiques anonymes

Montréal (514) 525-0333
Extérieur de Mtl. : 1-800-879-0333
www.naquebec.org



S'abonner c'est
se donner les moyens
de mieux s'informer

Abonnement régulier 15 \$
Institutions, organismes 20 \$

Ci-joint un chèque ou mandat-poste au montant de _____ \$
pour _____ abonnement(s) adressé à :

Entrée Libre

187, rue Laurier, local 317, Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

Nom :

Adresse :

Ville :

Téléphone :

\$ \$ \$

CONTRIBUER
AU FINANCEMENT DES
GROUPES
POPULAIRES

Recherchons équipiers et équipières

Se joindre à l'équipe d'Entrée Libre
permet de s'impliquer
humainement et socialement.

CONTACTEZ-NOUS : 821-2270